

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL

Séance du Mercredi 30 Novembre 2022

Objet : Tarifs de refacturation du carburant 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 Novembre à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à
Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaients présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE
Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY,
Jeanne VAUTHAY

Etaients excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTX,
Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/11/2022

Présents : 7

Date d'affichage : 24/11/2022

Votants : 7

Votes pour : 7

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur Le Président explique que certains organismes de la station se servent en
carburant aux pompes du Syndicat Intercommunal de Flaine.

Afin de leur refacturer le carburant, il est nécessaire de fixer un tarif. La facture est
éditée en fin d'année civile.

Pour l'année 2022, le tarif proposé est de :

- 1,95 € / litre pour le gasoil routier
- 1,36 € pour le Gasoil Non-Routier (GNR)

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ces tarifs pour l'année
2022.**

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

